

(註：本填寫說明僅以父為法籍，
母為中華民國籍，並約定從母姓為
例，請依實際狀況調整)

子女姓氏約定書

茲就我們於 2014 年 3 月 20 日出生之子女 法文出生證明上之法文姓+法文全名
如 DUPONT, Xavier Victor Henri，約定 從父 姓。
從母

並命名中文姓名為：王 0 0。

法文姓+法文全名+中文姓名如

DUPONT, Christian Gérard Marie

父：李小明，身份證或護照號碼：00AB0000 簽名 XXX (需與護照上簽

母：王 0 麗，身份證或護照號碼：E0000000 簽名 XXX 名式樣一致)

中 華 民 國 104 年 10 月 20 日 於 Toulouse 市

※備註：民法第 1059 條第 1 項規定：「父母於子女出生登記前，應以書面約定子女從父姓或母姓。」

ACCORD PARENTAL SUR LE NOM DE L'ENFANT

Nous soussignés avons décidé que notre enfant 法文出生證明上之法文姓+法文全名
如 DUPONT, Xavier Victor Henri, né(e) le
20 mars 2014, portera le nom de famille de son père de sa mère

et que son nom complet en chinois sera : 王 0 0 (請以中文填寫)

法文姓+法文全名 如

Père : DUPONT, Christian Gérard Marie, Signature : XXX (需與護照上的簽名式樣一致)

Carte d'identité ou passport n° : 00AB00000

Mère : 王 0 麗, Signature : XXX (需與護照上的簽名式樣一致)

Carte d'identité ou passport n° : E000000000

Fait à Toulouse, le 20 / octobre / 2015

※N.B. : Le premier paragraphe de l'article 1059 du Code civil stipule que « avant la naissance de l'enfant, les parents doivent fixer par écrit s'il portera le nom du père ou de la mère. »